



REGLEMENT INTERIEUR

A LIRE AVEC VOTRE ENFANT

PARTIE I : « Arrivée et sortie »

Horaires :

Les cours du matin commencent à 8h45 et se terminent à 12h. Cependant, l'école est ouverte à partir de 8h35. Avant, les enfants sont toujours sous la responsabilité de leurs parents.

De même, l'après-midi, l'école ouvre ses portes aux externes à partir de 13h20. Les cours commencent à 13h30 et se terminent à 16h30. Afin de faciliter la mise en rang des élèves, deux sonneries retentissent à :

-13h25 pour aller boire ou passer aux toilettes

-13h30 pour se mettre en rang

Arrivée et départ de la cour :

Lorsque j'arrive sur la cour je dépose mon cartable sous le préau ou je vais directement dans la classe.

Si je me rends à l'école à bicyclette je ne roule pas dans la cour.

Chaque famille doit avertir d'un changement de mode de locomotion.

Les groupes de départ sont les suivants :

- vélos - enfants seuls - enfants accompagnés*

* les enfants accompagnés attendent un adulte derrière la ligne

Ce que nous attendons de vous, parents responsables :

- Que vous nous souteniez auprès de vos enfants dans l'éducation à la sécurité routière.
- Que lorsque vos enfants vous voient, même s'ils sont très contents de vous voir, qu'ils ne courent pas en sortant.
- Que vous évitiez de parler aux maîtresses de surveillance. Il faut qu'elles soient disponibles pour une surveillance attentive et efficace : vous êtes priés de prendre rendez-vous pour un compte-rendu de classe.
- Que vous attendiez bien de l'enseignante qui est au portail pour avancer chercher vos enfants de maternelle.

Ainsi, nous pensons qu'avec la vigilance des uns et des autres, et dans le respect de ces mesures, les enfants pourront être plus sécurisés lors de la sortie des classes.

PARTIE II : « chaque groupe rédige son règlement de classe »

1. La classe est un lieu de travail. J'y prends une part de responsabilité : ambiance de travail, présence active aux cours, décoration, entretien, politesse ...

2. J'adopte des gestes « écocitoyens » : je trie les papiers, j'évite le gaspillage, je ferme les robinets, je coupe les lumières, je ferme les portes ou au contraire j'aère la classe et dans ce cas je coupe le chauffage. J'aide ainsi au bon fonctionnement de la Brigade Verte.

3. Je prends soin du matériel scolaire : tables, livres, crayons ...
4. Je mets régulièrement mon bureau et mon cartable en ordre.
5. Je facilite le travail personnel et les activités de groupe en restant calme, à l'écoute, attentif et en évitant le bavardage.
6. Je m'organise dans mon travail en respectant les consignes qui me sont données, en notant les leçons à apprendre et en mettant ce qu'il faut dans mon cartable.
7. Aux beaux jours je ne porte pas de vêtements trop courts, à bretelles trop fines, ni de tongs.

PARTIE III : « Pour que la cour soit un lieu de détente, repos et jeux » :

1. Une cour est réservée aux classes maternelles et l'autre aux classes primaires. Les primaires peuvent utiliser les deux cours aux petites récréés.
2. Le bac à sable est à la disposition des élèves des classes maternelles, les primaires peuvent l'utiliser aux petites récréés. Chaque soir, les objets du bac à sable sont rangés.
3. Je respecte les autres et leurs jeux. J'évite les bagarres. Je ne joue pas avec les écharpes. Je ne laisse personne de côté. Je reste poli avec tout le monde.
4. Je respecte les règles des jeux établies ensemble.
5. Je respecte le matériel et je le range à la fin de la récréation. Je ne m'accroche pas aux arbres. Je respecte les plantations.
6. J'évite de sauter sur les bancs, de jouer sur les rampes de sécurité ou dans les escaliers.
7. Je laisse propres les WC, les urinoirs, les cours. Je mets les déchets à la poubelle.
8. J'aide au bon fonctionnement de la Brigade Verte en ne gaspillant pas l'eau ni le papier-toilette et en éteignant les lumières des toilettes.
9. J'accroche mon vêtement au portemanteau et je le récupère à la fin de la récréation.
10. Les jeux de ballon au pied sont interdits sous le préau du primaire. Le préau à vélo n'est pas un lieu de jeu.
11. En cas d'accident, j'arrête les jeux et je préviens rapidement les enseignants.
12. À la fin de la récréation je me mets en rang silencieusement et calmement.
13. Les jouets personnels ne sont pas autorisés, sauf accord des enseignants. L'école n'est pas un lieu d'échange (cartes type Panini, Pokémon et autres jeux).